



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 069-266910256-20230406-17_2023-DE



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL DE
VAULX-EN-VELIN**

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance de **6 avril 2023**

Membres du conseil d'administration			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
11	7	1	3

Date de convocation le 27 mars 2023

Présidente: Madame Antoinette **ATTO**

Secrétaire de séance : Madame Marie **COLLETTE**

17_2023

Budget primitif 2023 - SAAD

Rapporteur : Madame ATTO

Présents :

Antoinette **ATTO**, Josette **PRALY**, Jaafar **GREINCH**, Geneviève **ROBIN**, Véronique **STAGNOLI**, Jean-Marc **LABORIE**, Dehbia **DJERBIB**

Procuration :

Hélène **GEOFFROY** donne pouvoir à Antoinette **ATTO**

Absents :

Zyneb **BOUAZZA**, Yohan **CHINER**, Nordine **GASMI**

Le budget primitif du Service d'Aide à Domicile, acte prévisionnel, donne lieu à des conditions de l'équilibre entre recettes et dépenses. La présentation de d'orientation budgétaire. Ce rapport concernant le budget primitif du Service d'Aide à Domicile, soumis à la nomenclature M22 des établissements sociaux et médico-sociaux, présente la déclinaison des différents postes de dépenses et de recettes de la seule section d'exploitation, ce budget n'ayant pas de section d'investissement. Ce rapport vient ainsi en complément de la maquette budgétaire du budget primitif.

1) Les dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation proposées dans le budget primitif pour 2023 sont les suivantes :

	Budget primitif 2022 + BS +DM	Budget primitif 2023	% évolution BP 2022 / BP 2023
Groupe I	150 050,00	159 150,00	6%
Groupe II	948 756,09	990 513,00	4.4%
Groupe III	13 000,00	36 323,00	179%
Déficit d'exploitation reporté n-1	-	-	-
TOTAL	1 111 806,09	1 185 986,00	6.67%

Plusieurs éléments sont à souligner :

- **Groupe I** (dépenses afférentes à l'exploitation courante) : Les dépenses du groupe augmentent de 9 100€ notamment en raison des frais de télécommunication liés à la télégestion mise en place en 2022 (+ 4 800€), des cotisations versées au CDG 69 (+ 3 850€) ;
- **Groupe II** (dépenses afférentes au personnel) : Les dépenses prévisionnelles intègrent en année pleine : l'augmentation du point d'indice décidée en juillet 2022 (3,5%) et le versement du SEGUR en 2023 et un rappel portant sur 2022 ainsi que la diminution du nombre d'agent en longue maladie et en maladie ordinaire. Le chapitre porte également un remboursement lié à la mutualisation du poste de la responsable de service et de son adjointe, communes au SSIAD et au SAAD, à hauteur de 15 400 € ;
- **Groupe III** (dépenses afférentes à la structure) : Le chapitre intègre des dépenses de QVT (qualité de vie au travail : 15 000€) et des dépenses de formation en augmentation et à hauteur de 9 200€ (Formations d'aide soignante à la demande de certains agents afin de les soutenir dans leur évolution professionnelle) ainsi que l'augmentation des primes d'assurances (+ 5 123€).

Une fois votés, ces montants constituent des plafonds dans les dépenses autorisées, la hausse est due à une augmentation du périmètre (avec l'intégration du portage de repas).

1) Les recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation sont proposées aux niveaux suivants :

Budget primitif	Budget primitif	% évolution
-----------------	-----------------	-------------

	2022 + Bs + DM	2023	
Excédent d'exploitation reporté n-1	63 356,09	-	
Groupe I	665 250,00	709 651,00	6.67%
Groupe II	370 200,00	463 335,00	25.1%
Groupe III	13 000,00	13 000,00	0%
TOTAL	1 111 806,09	1 185 986,00	6.67%

- Les recettes d'exploitation du groupe I sont composées des produits de la tarification encaissés au titre de l'activité, pour un montant prévisionnel total de 709 651 €. Cette projection tient compte des nouveaux tarifs (Métropole, CARSAT) mais également du volume d'heures susceptibles d'être réalisé ;
- Les recettes d'exploitation du groupe II intègrent notamment une subvention d'équilibre du budget principal à hauteur de 158 355 €, les recettes tirées de la participation des agents aux titres restaurant (15 000 €), les produits attendus du portage de repas (174 000 €), une subvention du Gand Lyon Métropole au titre de la prise en charge de 95 % des dépenses de SEGUR 2023 ainsi qu'une subvention de la Fondation de France destinée à financer les dépenses de QVT.

Il est à souligner que le versement de la subvention du CCAS est adapté aux besoins du budget du Service d'Aide à Domicile en fonction de son exécution.

- Les recettes d'exploitation du groupe III sont constituées de recettes exceptionnelles à hauteur de 13 000 € (remboursement Indemnités Journalières/Accident du travail).

Le Conseil d'Administration, Décide

- **D'ADOPTER** le budget primitif du Service d'Aide à Domicile pour 2023 ainsi équilibré en recettes et en dépenses ;
- De M'**AUTORISER** à signer tous les documents relatifs à cette décision.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après avoir délibéré, décide,

- **D'ADOPTER LE BUDGET PRIMITIF DU SERVICE D'AIDE À DOMICILE POUR 2023 AINSI ÉQUILIBRÉ EN RECETTES ET EN DÉPENSES ;**
- **DE M'AUTORISER À SIGNER TOUS LES DOCUMENTS RELATIFS À CETTE DÉCISION.**

Suffrages exprimés	8	
Vote(s) Pour	8	Hélène GEOFFROY , Antoinette ATTO , Josette PRALY , Jaafar GREINCH , Geneviève ROBIN , Véronique STAGNOLI , Jean-Marc LABORIE , Dehbia DJERBIB
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 06 avril 2023.

La présidente de séance

Madame Antoinette **ATTO**

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 069-266910256-20230406-17_2023-DE



La secrétaire de séance

Madame Marie **COLLETTE**

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 069-266910256-20230406-17_2023-DE



REPUBLIQUE FRANCAISE

ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

POSTE COMPTABLE DE LA COLLECTIVITE VACCA

BUDGET : 03 AIDES A DOMICILE

M22

**BUDGET PRIMITIF
voté par nature**

ANNEE 2023

Demande effectuée le 27/03/2023 ,Budget en Euros

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

S²LO

ID : 069-266910256-20230406-17_2023-DE

EXPLOITATION : DEPENSES
GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
ACHATS							
60618	AUTRES FOURNITURES NON STOCKABLES	121 972,88	127 000.00				130 000.00
60624	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	198,82	200.00				200.00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES		3 000.00				1 000.00
SERVICES EXTERIEURS							
61118	AUTRES	114,36	150.00				4 000.00
AUTRES SERVICES EXTERIEURS							
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	18 005,51	19 000.00				19 000.00
6257	RECEPTIONS	650,49	700.00				150.00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATION						4 800.00
6288	AUTRES PRESTATIONS	2 406,24					
TOTAL GROUPE I		143 348,3	150 050.00				159 150.00

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le



ID : 069-266910256-20230406-17_2023-DE

EXPLOITATION : DEPENSES
GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé					
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)	
6215	PERSONNEL AFFECTE A L'ETABLISSEMENT	15 400,00	15 400,00					15 400,00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	140,42	150,00					500,00
6226	HONORAIRES	2603,27	600,00					3 000,00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	10820,55	6 600,00					8 600,00
6332	ALLOCATION LOGEMENT	2924,44	2 650,00					2 650,00
6333	PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	1718,48						3 000,00
6338	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS	2194,64	3 000,00					3 000,00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE - Personnel titulaire et stagiaire	340703,27	429 000,00					527 022,00
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	19090,12	20 000,00					26 000,00
641184	AUTRES INDEMNITES INFLATION							
641188	AUTRES INDEMNITES - AUTRES	58332,27	85 000,00					65 006,00
641384	AUTRES INDEMNITES INFLATION							
641388	AUTRES INDEMNITES AUTRES							
64151	REMUNERATION PRINCIPALE - PERSONNEL NON MEDICAL DE REMPLACEMENT	237385,9	180 000,00					181 335,00
64158	AUTRES INDEMNITES	37494,97	37 000,00					38 000,00
641588	AUTRES INDEMNITES AUTRES							
64511	COTISATIONS A L'URSSAF	34712,1	38 000,00					38 000,00
64512	COTISATIONS AUX MUTUELLES							
64513	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	9952,03	10 000,00					8 000,00
64514	COTISATIONS A L'ASSEDIC	9898,96	9 000,00					10 000,00
64515	COTISATIONS A LA CNRACL	20515,3	10 000,00					16 000,00
64518	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	671,00	5 000,00					5 000,00
6488	AUTRES CHARGES DIVERSES DE PERSONNEL	33233,5	34 000,00					40 000,00
TOTAL GROUPE II		837 791,22	885 400,00					990 513,00

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le



ID : 069-266910256-20230406-17_2023-DE

EXPLOITATION : DEPENSES
GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
61688 PRIME ASS - AUTRES RISQUES	6 463,33	7 000.00					12 123.00
617 ETUDES ET RECHERCHES	36 447,6	6 000.00					9 200.00
6188 AUTRES FRAIS DIVERS	2 212,5						15 000.00

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

6541 CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	1 613,44						
6588 AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	1,07						

CHARGES FINANCIERES**CHARGES EXCEPTIONNELLES**

673 CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS							
---	--	--	--	--	--	--	--

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

TOTAL GROUPE III	46 737,94	13 000.00					36 323.00
-------------------------	------------------	------------------	--	--	--	--	------------------

TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	1 027 877,46	1 048 450.00					1 185 986.00
--	---------------------	---------------------	--	--	--	--	---------------------

	Report à nouveau en n-2	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n				
002 DEFICIT DE LA SECTION D'EXPLOITATION REPORTE							
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	1 027 877,46	1 048 450.00					1 185 986.00

EXPLOITATION : RECETTES
GRUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le



ID : 069-266910256-20230406-17_2023-DE

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
73118 PRODUITS DE L'ASSURANCE MALADIE AUTRES MODES DE TARIFICATION	752,24						
733141 PRODUITS A LA CHARGE DE LA METROPOLE PERSONNES AGEES TARIF HORAIRE SAAD	530 078,33	550 000.00					563 894.00
733241 PRODUITS A LA CHARGE DE LA METROPOLE PERSONNES HANDICAPEES	20 969,62	6 600.00					6 600.00
73412 PRODUITS A LA CHARGE DES USAGERS PERSONNES AGEES SAAD	89 715,45	86 600.00					107 650.00
73421 PRODUITS A LA CHARGE DES USAGERS PERSONNES HANDICAPEES SAAD	4 505,2						6 000.00
7388 PRODUITS A LA CHARGE D AUTRES FINANCEURS	8 904,33	22 050.00					25 507.00
TOTAL GROUPE I	654 925,17	665 250.00					709 651.00

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le



ID : 069-266910256-20230406-17_2023-DE

EXPLOITATION : RECETTES
 GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
6419 REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL NON MEDICAL	2 880,62						4 000.00
6459 REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE							5 000.00
706 PRESTATIONS DE SERVICES PERSONNE AGEES	139 931.00	163 931.00					174 000.00
7488 AUTRES SUBVENTIONS	309 809,58	191 269.00					265 335.00
7588 AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	14 230,03	15 000.00					15 000.00
TOTAL GROUPE II	466 851,23	370 200.00					463 335.00

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le



ID : 069-266910256-20230406-17_2023-DE

EXPLOITATION : RECETTES
GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
		Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		

PRODUITS FINANCIERS

PRODUITS EXCEPTIONNELS

778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	829,68	13 000.00					13 000.00
-----	-------------------------------	--------	-----------	--	--	--	--	-----------

AUTRES PRODUITS

TOTAL GROUPE III	829,68	13 000.00						13 000.00
-------------------------	---------------	------------------	--	--	--	--	--	------------------

TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	1 122 606,08	1 048 450.00						1 185 986.00
--	---------------------	---------------------	--	--	--	--	--	---------------------

002

	Report à nouveau en n-2	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n					
EXCEDENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION REPORTE								

TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	1 122 606,08	1 048 450.00						1 185 986.00
--------------------------------------	---------------------	---------------------	--	--	--	--	--	---------------------